

# Collaboration spéciale

## Le Parlement et la démocratie au XXI<sup>e</sup> Siècle : Plaidoyer à l'encontre de la représentation proportionnelle

L'élection des députés n'est pas une fin en soi. Les personnes choisies d'une manière ou d'une autre peuvent se rassembler et exprimer leur opinion à des moments particuliers, mais le but de l'élection est de permettre la formation d'un gouvernement à même le groupe de députés qui ont reçu l'appui des électeurs.

Les débats au sein d'une assemblée législative peuvent être divertissants, éclairants et importants, mais, à moins que quelqu'un ne soit à l'écoute et n'ait le pouvoir de donner suite aux discussions et décisions, la présence des députés n'a guère d'utilité.

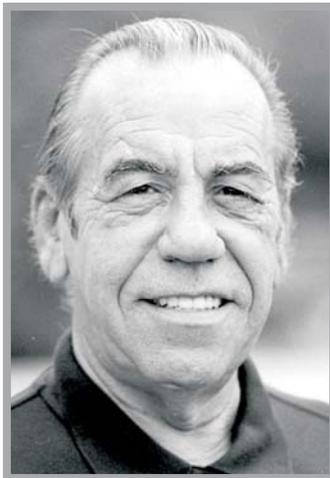
Il faut donc créer un gouvernement formé de députés élus. Le choix d'un gouvernement se fait le plus facilement lorsqu'un parti dispose d'une majorité de sièges à la Chambre et qu'on lui demande de former ce gouvernement, après quoi il est aux leviers de commande pour diriger les affaires publiques.

La représentation proportionnelle tend à favoriser la mise en place de gouvernements minoritaires, et l'histoire donne à penser que la plupart des citoyens ne veulent pas de ce type de gouvernements. En Colombie-Britannique, où des campagnes électorales sont menées par des partis politiques depuis 1903, il n'y a eu que trois gouvernements minoritaires issus d'élections générales : en 1924, en 1941 et en 1952. Si les électeurs de la province avaient préféré des gouvernements minoritaires, le résultat des élections aurait fait écho à ce point de vue. Sur les 28 gouvernements élus depuis 1902, 25 ont été majoritaires.

Les gouvernements de coalition laissent beaucoup à désirer. Trop souvent, un groupe restreint d'élus peut détenir la balance du pouvoir et l'utiliser pour concrétiser des objectifs jugés importants ou urgents par un petit groupe de personnes, mais qui ne sont pas toujours au mieux des intérêts du grand public.

Depuis 1903, environ 800 personnes ont réussi à se faire élire à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Lorsqu'on examine le dossier des candidats victorieux, on constate que la plupart avaient

des états de service au sein de la collectivité, dans des postes élus ou non. Au sein des partis politiques établis de longue date, les candidats retenus doivent habituellement avoir franchi les étapes d'un processus rigoureux débutant par le recrutement de partisans au sein de l'organisation de circonscription; l'assemblée de mise en candidature vient ensuite, puis l'élection elle-même. Souvent, le processus exige un engagement de quelques années avant l'élection. Les résidents de la province qui veulent briguer les suffrages se soumettent alors à un examen rigoureux de la part de leurs pairs, des médias et, en fin de compte, des électeurs. La plupart du temps, seuls ceux qui désirent travailler pour tous les électeurs de la circonscription sont victorieux. En effet, le processus permet d'éliminer rapidement ceux qui veulent faire une bonne blague ou qui décident de participer sur un coup de tête. Quoique faillible, le système est efficace pour déterminer la sincérité et l'engagement des candidats.



Dans une société démocratique, il importe d'éviter aussi bien la tyrannie de la majorité que celle de la minorité. Les statistiques démographiques donnent à la région du Grand Vancouver une majorité des sièges à l'Assemblée législative provinciale. Le poids de cette population et son pouvoir devraient se limiter à la région métropolitaine de Vancouver. La préférence résiduelle des électeurs ne devrait pas avoir d'incidence jusque dans les circonscriptions périphériques d'une vaste région métropolitaine, où les résidents peuvent très bien avoir un point de vue divergent.

Il importe que les résidents aient le sentiment d'appartenir à leur collectivité et de contrôler les résultats de l'élection au sein de leur circonscription. Le choix d'un représentant devrait relever des électeurs à l'intérieur des limites de la circonscription. La Colombie-Britannique est composée de petites et grandes collectivités, et les attitudes des gens varient grandement en fonction de leur lieu de résidence. Le choix d'un représentant ne doit pas être imposé de l'extérieur.

Il y a toujours des gens qui aiment à faire cavalier seul. Ce n'est pas parce que ces attitudes extrêmes existent que nous devons accepter de

---

les intégrer dans notre système de gouvernement. Dans notre tradition, les points de vue minoritaires et les attitudes extrêmes peuvent souvent s'exprimer au sein des partis politiques établis. Ceux qui croient être les seuls à détenir les bonnes réponses sont destinés à demeurer à l'écart et, essentiellement, seuls.

Avec le temps, et pour une myriade de raisons, certaines administrations ont opté pour des façons différentes de choisir leurs représentants. Leur expérience est fonction de leurs besoins, mais non de ceux de la Colombie-Britannique. Notre système nous rend de fiers services depuis plus d'un siècle. Ceux qui ont participé à la vie politique de notre province pendant toutes ces années n'étaient pas sans connaissances ni jugement.

Depuis 133 ans, les citoyens de la Colombie-Britannique envoient le candidat qui bénéficie du meilleur appui au sein de leur circonscription les représenter à Victoria.

Le système est issu de notre régime fédéral d'élection des députés et, auparavant, de la méthode traditionnelle utilisée à cet égard au Royaume-Uni. Au cours des siècles, de nombreux esprits se sont penchés sur le processus et, bien qu'une multitude de modifications aient été apportées aux détails des lois électorales, le concept d'un candidat victorieux choisi par la population d'un secteur géographique donné est demeuré inchangé.

Serait-ce une amélioration que d'exiger une majorité des votes exprimés dans une circonscription pour déclarer un candidat élu? En 1952 et 1953, nous avons fait l'expérience d'un tel régime avec le mode de scrutin préférentiel, et il a été rejeté.

Afin de préserver la confiance dans notre système et notre gouvernement, la population de la province doit souscrire aux

résultats des élections. Il y en aura toujours pour souhaiter que les guerres politiques se poursuivent en dehors des périodes électorales, et c'est leur droit. Mais il importe que les citoyens de la Colombie-Britannique, les investisseurs éventuels dans notre province et ceux avec qui elle fait affaire, y compris la fonction publique, bénéficient d'une période de stabilité et de prévisibilité. Lorsqu'une campagne électorale est terminée, elle devrait l'être pour de bon et le gouvernement choisi devrait pouvoir se mettre à l'œuvre.

Pour les raisons qui précèdent, je soutiens l'actuel système majoritaire uninominal et je m'oppose à tout changement en faveur de la représentation proportionnelle.

---

Jim Nielsen a siégé pendant 11 ans comme député de Richmond à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, où il a été ministre de l'Environnement, ministre de la Consommation et des Affaires commerciales, ministre de la Santé et ministre des Services sociaux. En tant que journaliste et membre du Peachland Council, il a pris la parole devant l'Assemblée de citoyens de la Colombie-Britannique lors des audiences régionales qu'elle a tenues à Kelowna le 24 juin 2004, puis a été l'une des neuf personnes retenues pour revenir présenter un exposé à l'ensemble des délégués. Le présent article est une version légèrement révisée de son allocution du 11 septembre 2004 devant l'Assemblée.